



ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE MARTINIQUE

Rapport final - Annexes

IREEDD

Institut des Ressources Environnementales et du Développement Durable
L'évaluation économique pour l'intérêt général

Sommaire des annexes

ANNEXE 1 : CALCUL DES REVENUS DISPONIBLES DES POPULATIONS MARTINQUAISES.....	186
ANNEXE 2 : EVALUATION DU NOMBRE DE MENAGES EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETE.....	188
ANNEXE 3 : MODELISATION ET EVALUATION DE LA PAUVRETE EN EAU	192
ANNEXE 4 : ELEMENTS DE CHIFFRAGE DES DISPOSITIFS SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM	198
ANNEXE 5 : ELEMENTS DE CHIFFRAGE DES DISPOSITIFS SUR LE TERRITOIRE DU SCNA	207
ANNEXE 6 : ELEMENTS DE CHIFFRAGE DES DISPOSITIFS SUR LE TERRITOIRE DU SCCNO	216
ANNEXE 7 : ELEMENTS DE CHIFFRAGE DES DISPOSITIFS SUR LE TERRITOIRE DU SICSM	225

Annexe 1 : Calcul des revenus disponibles des populations martiniquaises

Le calcul du niveau de vie des ménages en Martinique

Sur la Martinique, les données de revenus disponibles ne sont pas calculées par l'INSEE. Seuls les revenus fiscaux sont fournis.

Le revenu fiscal correspond au revenu déclaré sur la feuille d'impôt, avant tout abattement. Il ne correspond donc pas au revenu disponible. Nous avons donc réalisé une estimation du revenu disponible à partir du revenu fiscal médian par décile¹.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de ces évaluations.

	RFM	Apport des prestations en % du RF (*)	Impots	Revenu Disponible en % du RF	Revenu disponible par décile
RFM 2011 1er Décile par UC (€)	1 279 €	61,2%	-1,8	159,4%	2 038 €
RFM 2011 2ème Décile par UC (€)	4 954 €	21,9%	-2,4	119,5%	5 921 €
RFM 2011 3ème Décile par UC (€)	7 804 €	9,0%	-3,7	105,3%	8 214 €
RFM 2011 4ème Décile par UC (€)	10 503 €	4,9%	-5,4	99,6%	10 456 €
RFM 2011 (Médiane) par UC (€)	13 335 €	3,4%	-6,8	96,5%	12 874 €
RFM 2011 6ème Décile par UC (€)	16 487 €	2,4%	-7,9	94,5%	15 575 €
RFM 2011 7ème Décile par UC (€)	20 421 €	1,7%	-9,2	92,6%	18 900 €
RFM 2011 8ème Décile par UC (€)	25 796 €	1,2%	-10,7	90,4%	23 325 €
RFM 2011 9ème Décile par UC (€)	34 991 €	0,7%	-13,0	87,7%	30 672 €

Source : Estimations **IREEDD**, à partir des BDD INSEE, 2011

(*) Les apports des prestations sociales ont été estimés à partir des données métropoles, les données n'étant pas disponibles pour les DOM

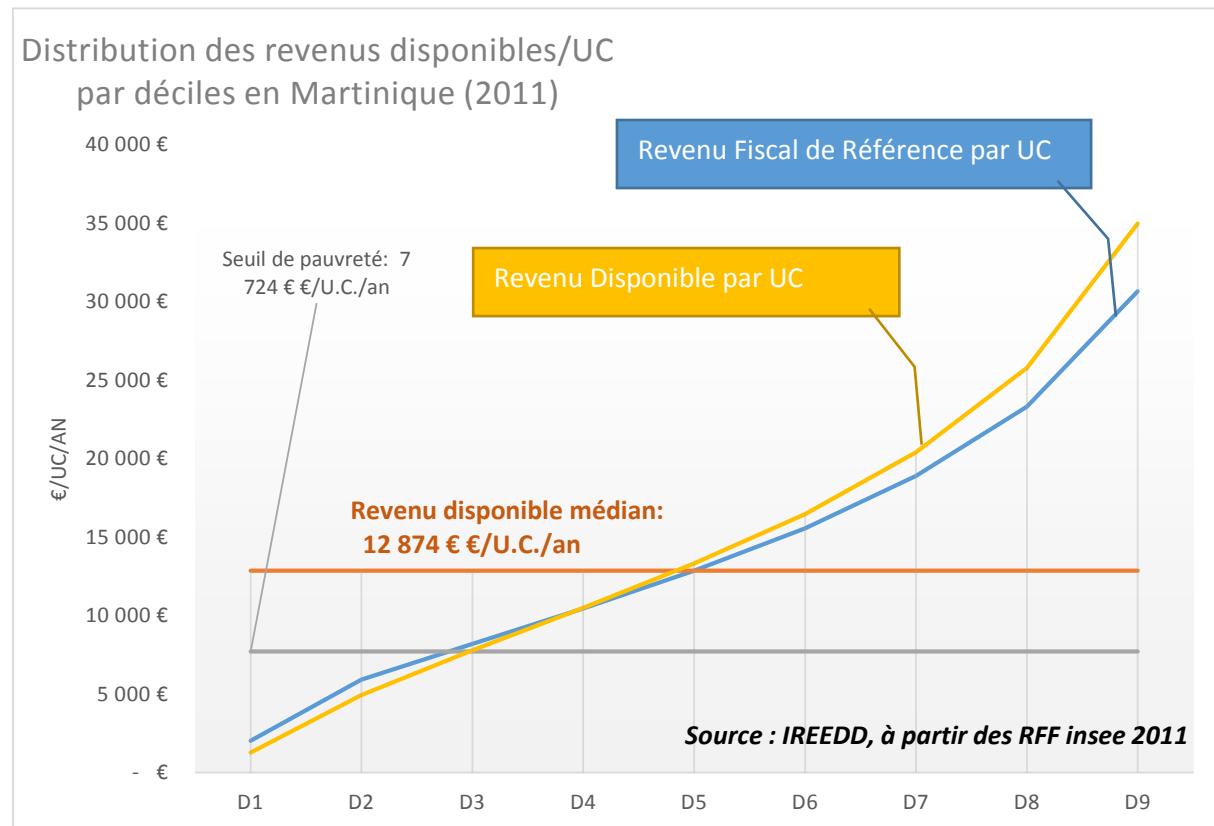
L'estimation du revenu disponible par rapport au revenu fiscal a été calculée à partir de deux paramètres :

- **le poids des prestations sociales dans la composition du revenu.** On constate que ce poids est décroissant depuis le D1 jusqu'au D9 : les prestations sociales étant versées sous conditions de revenus, les ménages aux revenus les plus élevés ne sont pas/peu éligibles (exceptés les allocations familiales).
- **les impôts.** A l'inverse, les impôts ont un poids croissant depuis le D1 jusqu'au D9.

L'agrégation de ces deux composantes implique que les ménages aux revenus les plus faibles (D1 à D3) ont des revenus disponibles plus élevés que leurs revenus fiscaux (les prestations sociales versées sont plus élevées que les impôts reversés). Au-delà du D3, c'est l'inverse, les revenus disponibles sont inférieurs aux revenus fiscaux.

La figure ci-dessous illustre l'impact des prestations sociales sur le revenu des ménages. Les transferts sociaux redistribuent une partie des revenus des ménages les plus aisés vers les ménages les plus pauvres. Ce transfert se traduit par le basculement de la distribution des revenus dans le sens des aiguilles d'une montre.

Figure 1 : Impacts des transferts sociaux sur la distribution des revenus des ménages martiniquais



Annexe 2 : Evaluation du nombre de ménages en dessous du seuil de pauvreté

Rappel

L'INSEE définit comme ménage pauvre un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage,

Le seuil de pauvreté est défini par Eurostat et les pays européens comme 60% de la médiane des niveaux de vie, autrement dit du revenu disponible des ménages.

Le revenu médian est le niveau de revenu pour lequel 50% de la population a un revenu inférieur et 50% de la population a un revenu supérieur.

Calcul du seuil de pauvreté en Martinique

L'INSEE fournit les revenus fiscaux par unité de consommation, par décile et par commune en Martinique. Ce revenu fiscal ne peut être utilisé directement car il ne comptabilise pas les prestations sociales ni les impôts directs prélevés. Le revenu fiscal ne révèle donc pas revenu dont dispose effectivement l'individu ou le ménage, autrement dit son niveau de vie. Il s'agit donc de calculer le revenu disponible par unité de consommation, à partir du revenu fiscal.

L'expertise de l'IREEEDD a permis de calculer les coefficients multiplicateurs suivants, permettant d'estimer le revenu disponible par U.C. à partir du revenu fiscal à U.C. :

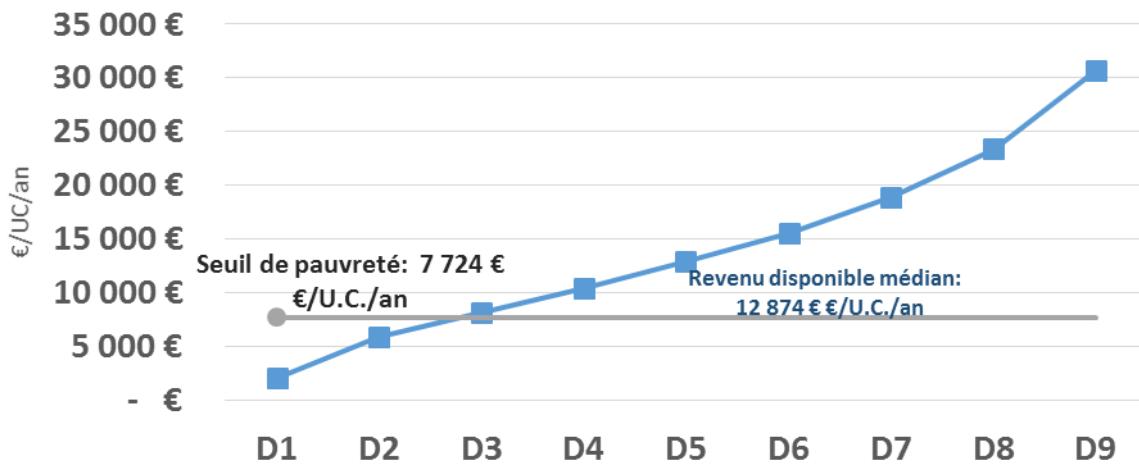
Tableau 1 : Coefficients de correction des revenus fiscaux par décile (source : Ireeedd, 2016 à partir de insee RF2011)

Premier décile	1,5937871
Deuxième décile	1,1951136
Troisième décile	1,05257376
Quatrième décile	0,99553212
Cinquième décile	0,96543583
Sixième décile	0,94469495
Septième décile	0,92552587
Huitième décile	0,90419146
Neuvième décile	0,87656615
Dixième décile	0,77727946

On remarque que les trois premiers déciles, regroupant les 30% de la population aux revenus les plus bas, ont des revenus disponibles supérieurs à leurs revenus fiscaux : les prestations sociales reçues sont plus élevées et les impôts directs versés plus faibles ; au-delà du troisième décile c'est le phénomène inverse.

Ces coefficients ont permis de calculer, par commune et par décile, les revenus disponibles des martiniquais, comme l'illustre le graphique suivant :

Distribution des revenus disponibles/UC par déciles en Martinique (INSEE - 2011)



On calcule le seuil de pauvreté comme 60% du revenu disponible médian. Pour la Martinique, il correspond 7724€/U.C./an. En-deçà de ce niveau de revenu, on considère que la population vit en-dessous du seuil de pauvreté et est considérée comme pauvre.

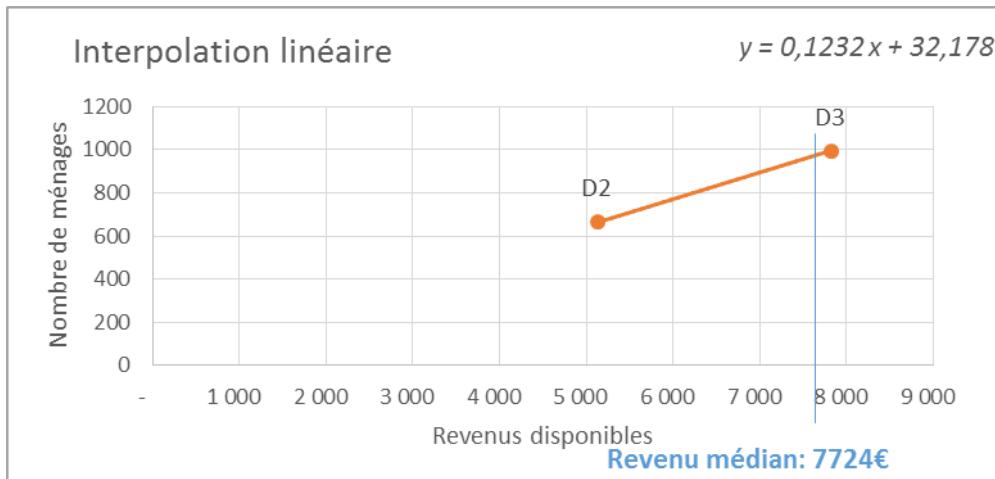
Sur le précédent graphique, on constate que ce seuil de pauvreté est entre le second et troisième décile. Cela signifie qu'entre 20% et 30% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, soit entre 30 400 et 45 600 ménages fiscaux.

Estimation du nombre de ménage pauvres par interpolation linéaire

Ces données INSEE permettent uniquement d'avoir une fourchette d'estimation du nombre de ménages pauvres (30000 – 45000 ménages). Nous proposons d'effectuer une interpolation linéaire de ces données afin d'estimer, pour chaque commune, le nombre de ménages pauvres.

L'interpolation linéaire consiste à faire l'hypothèse que les ménages seront répartis de façon homogène entre deux déciles de revenus, comme présenté ci-dessous.

Figure 2 : Interpolation linéaire pour le calcul du nombre de ménages en dessous du seuil de pauvreté



Cette hypothèse permet de calculer une fonction linéaire de type $y = a.x + b$ et de calculer *la pente* (a) et *l'ordonnée à l'origine* (b) afin de déterminer le *nombre de ménages pauvres* (y) pour un *revenu médian* de 7 724 € (x).

La méthode de l'interpolation linéaire a été préférée à la méthode des centres de classe car elle fournit des évaluations plus proche de la réalité.

A défaut, estimation du nombre de ménages pauvres par transfert de valeurs

Pour 7 communes de la Martinique, les données de revenus par déciles ne sont pas fournies par l'INSEE. Afin de ne pas sous-estimer le nombre total de ménages pauvres à l'échelle de la Martinique, nous avons effectué une estimation en transférant la part de ménages pauvres de communes similaires en termes de niveaux de vie.

Par exemple, L'Ajoupa-Bouillon a un revenu médian de 10247 €/an/U.C., semblable aux Anses d'Arlet (10237€), au Marigot (10159€) ou encore au Vauclin (10420€). Ces trois dernières communes, pour lesquelles une interpolation linéaire a été possible, ont 36-37% de leur population qui vit en-dessous du seuil de pauvreté. En transférant ces 36% à l'Ajoupa-Bouillon, on considère que 245 ménages vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

En utilisant cette deuxième méthode, on obtient les résultats suivants :

Tableau 2 : Evaluation du nombre de ménages pauvres pour les communes

		Communes similaires	Part de ménages pauvres	Nombre de ménages pauvres
Ajoupa-Bouillon		Anses d'Arlet Marigot Vauclin	36-37%	245
Fonds Saint Denis		Gros-Morne Le Marin Rivière-Pilote	32-33%	108
Grand'Rivière		Le Lorrain Basse-Pointe	34-40%	103
Macouba		Le Lorrain Basse-Pointe	34-40%	142
Le prêcheur		Le Lorrain	34%	232
Morne-Vert		La Trinité Fort-de-France	26-29%	198
Bellefontaine		La Trinité Le Lamentin	26-22%	137

Résultats

Ces deux méthodes d'estimation du nombre de pauvres fournissent les résultats suivants :

		Nb de ménages fiscaux (2011)	Nombre de ménages pauvres	Part de ménages pauvres
CACEM	Fort-de-France	36 063	10 444	29%
CACEM	Le Lamentin	15 091	3 350	22%
CACEM	Saint-Joseph	5 504	1 136	21%
CACEM	Schœlcher	8 901	1 199	13%
TOTAL CACEM		65 559	16 128	25%
MORNE-ROUGE		1 890	642	34%
SCCCNO	Le Carbet	1 431	232	16%
SCCCNO	Case-Pilote	1 676	214	13%

SCCCNO	Fonds-Saint-Denis	339	108	32%
SCCCNO	Le Prêcheur	681	232	34%
SCCCNO	Saint-Pierre	1 809	741	41%
SCCCNO	Le Morne-Vert	761	198	26%
SCCCNO	Bellefontaine	527	137	26%
TOTAL SCCCNO		7224	1862	26%
SCNA	L'Ajoupa-Bouillon	680	245	36%
SCNA	Basse-Pointe	1 465	494	34%
SCNA	Grand'Rivière	303	103	34%
SCNA	Gros-Morne	3 650	1 215	33%
SCNA	Le Lorrain	2 989	1 201	40%
SCNA	Macouba	418	142	34%
SCNA	Le Marigot	1 353	491	36%
SCNA	Sainte-Marie	6 527	2 728	42%
TOTAL SCNA		17 385	6 619	38%
SICSM	Les Anses-d'Arlet	1 453	528	36%
SICSM	Le Diamant	2 307	456	20%
SICSM	Ducos	6 167	1 191	19%
SICSM	Le François	6 985	2 054	29%
SICSM	Le Marin	3 357	1 104	33%
SICSM	Rivière-Pilote	4 738	1 515	32%
SICSM	Rivière-Salée	4 840	1 445	30%
SICSM	Le Robert	8 592	2 573	30%
SICSM	Saint-Esprit	3 319	979	30%
SICSM	Sainte-Anne	1 962	607	31%
SICSM	Sainte-Luce	3 971	857	22%
SICSM	La Trinité	5 128	1 350	26%
SICSM	Les Trois-Îlets	3 262	605	19%
SICSM	Le Vauclin	3 843	1 406	37%
TOTAL SICSM		59 924	16 670	28%
TOTAL ÎLE		151 982	41 921	28%

Annexe 3 : Modélisation et évaluation de la pauvreté en eau

La modélisation de la pauvreté en eau par commune a été réalisée en 4 étapes :

- Etape 1 : Calcul des revenus disponibles par taille du ménage, par commune
- Etape 2 : Calage des variables des pratiques tarifaires de chaque collectivité à l'aide de l'Outil de modélisation **FairWap (IREEDD)**
- Etape 3 : Calcul de la facture d'eau par taille de ménage
- Etape 4 : Calcul des taux de pauvreté en eau et du nombre de pauvre en eau par communes, par collectivité.

Etape 1 : Calcul des revenus disponibles par taille du ménage, par commune

Les revenus disponibles par taille de ménages ont été évalués à partir des revenus fiscaux corrigés des prestations sociales.

Les revenus fiscaux par taille de ménage n'étant pas disponibles pour toutes les communes de la Martinique (celle avec une faible densité de population), nous avons procédé à une évaluation économétrique pour les estimer à partir des points d'ancrage suivant :

- L'écart-type et la médiane de la distribution des revenus de la commune en question (insee 2011)
- La distribution des revenus des communes périphériques
- La proportion de la population bénéficiant du RSA

Etape 2 : Calage des variables des pratiques tarifaires de chaque collectivité à l'aide

Le modèle **FAIRWAP(IREEDD)** est un modèle d'optimisation de la stratégie tarifaire des services d'eau et d'assainissement.

Sans entrer dans le détail de toute la complexité du modèle, celui-ci permet de mesurer l'impact des variables de tarifs sur les factures d'eau des usagers.

Le tableau ci-dessous présente les principales variables de la structure tarifaire d'un service d'eau et d'assainissement. Fairwap permet de simuler les impacts de variations des parts fixes et des parts variables, par tranche de consommation-tarification, sur la facture d'eau des usagers.

Descriptif des variables de la structure tarifaire ST			
ST	Variables	Valeur (€)	Contrainte (s)
	Eau		
	Délégataire + Collectivité		
Eau potable	Part fixe eau	62,62	Néant
	Volume tranche 1	50	Néant
	Volume tranche 2	500	Néant
	Volume tranche 3	500	Néant
	Volume tranche 4	500	Néant
	Prix eau tranche 1	1,81	Néant
	Prix eau tranche 2	2,27	Néant
	Prix eau tranche 3	2,27	Néant
	Prix eau tranche 4	2,27	Néant
	Prix eau tranche 5		Néant
ST	Variables	Valeur (€)	Contrainte (s)
	Assainissement		
Assainissement	Part fixe assainissement	34,3	Néant
	Prix assainissement tranche 1	1,76	Néant
	Prix assainissement tranche 2	1,76	Néant
	Prix assainissement tranche 3	1,76	Néant
	Prix assainissement tranche 4	1,76	Néant
	Prix assainissement tranche 5		Néant
Redevance	Variables	Valeur (€)	Contrainte (s)
	Redevance préservation ou prélèvement	0,11	Néant
	Redevance pollution	0,25	Néant
	Redevance modernisation (Ass.)	0,15	Néant
Taxes	Variables	Valeur (€)	Contrainte (s)
	TVA	2,10%	Néant
	OMR	1,50%	Néant

Source : FairWAP - IREEDD

Le calage du modèle a consisté à réintroduire la variable OMR (Octroi de mer) correspondant à une particularité domienne.

La validation et la robustesse du modèle ont permis de vérifier que les résultats sont conformes aux tarifs et factures pratiqués par chaque syndicat.

Indicateurs de résultats du modèle FairWap

Ce sont des indicateurs qui sont adaptés à l'analyse de la situation étudiées. En l'occurrence, nous avons retenus les indicateurs suivants :

- **Impact de la structure tarifaire sur la facture d'eau** des usages par tranche de consommation (cf. tableau ci-dessous).

Scénario de référence

ST1 : SCNA/SMDS

	Part Fixe	Tranche 1	Tranche2	Tranche3	Tranche4
Volume tranche (m3)	0	40	80	120	160
Facture par tranche	62,62	268 €	450 €	637 €	824 €
Prix /m3		6,70	5,63	5,31	5,15

Prix au m3



- Impacts de la stratégie tarifaire sur les recettes financières de l'exploitant** (cf. tableau ci-dessous). Les recettes de l'exploitant sont estimés par taille de ménage;

Recettes du services		
Taille M	Recettes/TM	delta
T1	1 536 669 €	9 556 €
T2	2 112 511 €	101 484 €
T3	1 993 494 €	100 679 €
T4	1 862 356 €	96 563 €
T5+	1 757 666 €	92 625 €
Total	9 262 696 €	400 909 €

- Les efforts de recouvrement des coûts par taille de ménages :** il s'agit d'une mesure du poids des efforts de chaque catégorie de ménages exprimés par taille de ménages au recouvrement des coûts des services

FairWap permet également de mesurer les impacts du changement d'une stratégie tarifaire sur l'équilibre financier de l'exploitant et sur la répartition des efforts de recouvrement des coûts par taille de ménages.

La mesure des impacts est simulée par différence entre un scénario de référence et un scénario de tarification.

Optimisation tarifaire

L'optimisation tarifaire sous **FairWap** est un programme mathématique de maximisation ou de minimisation sous contrainte.

A titre d'illustration nous prenons l'exemple suivant :

Objectif : Faire passer une structure tarifaire dégressive en structure tarifaire progressive sous la contrainte d'équilibre financier du service d'eau et d'assainissement.

Méthode : diminution de la part fixe et compensation des recettes par un accroissement du prix de la deuxième tranche sur le service d'eau potable (cellules surlignées en jaune).

Optimisation : FairWap calcule le niveau de prix qui permet de respecter la contrainte des recettes du service

Descriptif des variables de la structure tarifaire ST					SC. Ref
ST	Variables	Symbole	Valeur (€)	Contrainte (s)	Valeur (€)
	Eau				
Délégataire					
Eau potable	Part fixe eau	PFe	30	Néant	62,62
	Volume tranche 1 à 2	V ₁	42	Néant	50
	Volume tranche 2 à 3	V ₂	90	Néant	80
	Volume tranche 3 à 4	V ₃	120	Néant	120
	Volume tranche 4 à 5	V ₄	160	Néant	160
	Prix eau tranche 1	PE _{1/m³}	1,5	Néant	1,81
	Prix eau tranche 2	PE _{2/m³}	3,01689192	Néant	2,27
	Prix eau tranche 3	PE _{3/m³}	3,01689192	Néant	2,27
	Prix eau tranche 4	PE _{4/m³}	3,01689192	Néant	2,27
	Prix eau tranche 5	PE _{5/m³}		Néant	
ST	Variables	Symbole	Valeur (€)	Contrainte (s)	Valeur (€)
Assainissement					
Assainissement	Part fixe assainissement	PFa		Néant	
	Prix assainissement tranche 1	PA _{1/m³}		Néant	
	Prix assainissement tranche 4	PA _{4/m³}		Néant	
	Prix assainissement tranche 5	PA _{5/m³}		Néant	
Redevance	Variables	Symbole	Valeur (€)	Contrainte (s)	Valeur (€)
	Redevance préservation	Rpr/m ³	0,11	Néant	0,11
	Redevance pollution	Rpo/m ³	0,25	Néant	0,25
	Redevance modernisation	Rmo/m ³	0,15	Néant	0,15
Taxes	Variables	Symbole	Valeur (€)	Contrainte (s)	Valeur (€)
	TVA	TVA	2,10%	Néant	2,10%
	OMR	OMR	1,50%	Néant	1,50%
<i>Source FairWAP - IREEDD</i>					
Recettes d'exploitation : RE (€)			35 796 379	Contrainte (s)	35 796 379

Etape 3 : Calcul de la facture d'eau par taille de ménage

La facture d'eau par taille de ménage a été estimée dans un premier temps en retenant la consommation moyenne par habitant évalué à partir du croisement des données des services d'eau et d'assainissement et des données population de l'Insee. Le croisement de ces données se fait directement sur FairWap qui permet de calculer la facture d'eau par taille de ménage et par commune.

Hypothèse 1 : la consommation moyenne retenue

Toutefois, nous avons fait le choix de retenir une consommation moyenne par habitant de 40m³ identique pour tous les habitants de la Martinique. Ce volume d'eau est inférieur de

3 m³ à la consommation moyenne par habitant la plus faible calculé. Ce faisant, implicitement nous supposons que ce volume d'eau correspond à la consommation incompressible par habitant.

Les justifications de cette hypothèse sont les suivantes :

1. Au titre du ***critère d'équité du traitement égal des égaux*** (Axiome d'anonymat dans la formulation mathématique des critères d'équité des théories économiques de la justice appliquée aux mécanismes de partage de coûts), il nous semble légitime de retenir la même consommation incompressible pour tous les habitants de la Martinique ;
2. Au titre de la ***responsabilité individuelle*** dans la maîtrise de la consommation d'eau, nous avons fait le choix de retenir la consommation la plus faible observée (43m³/hab/an) afin de focaliser l'analyse sur la précarité économique et non la précarité fonctionnelle dans l'évaluation du nombre de pauvres en eau.
3. Au titre de la ***responsabilité environnementale***, nous avons estimés que le comportement responsable des usagers pouvait permettre de réduire de 3 m³ par an leur consommation d'eau.

Etape 4 : Calcul des taux de pauvreté en eau et du nombre de pauvre en eau par communes, par collectivité.

Croisant la facture d'eau des usagers par taille de ménages à la distribution des revenus par taille de ménages, nous avons déterminé le nombre de pauvre en eau et le taux de pauvreté en eau par commune et taille de ménage.

Hypothèse 2 : ménages ou abonnés

Nos évaluations s'appuient sur les données de l'INSEE dont la référence est le ménage fiscal, c'est-à-dire le ménage ayant fait une déclaration fiscale. En conséquence, le nombre de pauvres en eau correspond à une estimation et ne doit surtout pas être interprété comme une valeur absolue. C'est la raison pour laquelle, le vocabulaire est important, il s'agit d'une ***estimation du nombre de ménages pauvres en eau*** et non du nombre d'abonnés pauvres en eau.

HB				HH			
Taille M	Pauvres en eau /TM	Répartition	Taux pop./ TM	Taille M	Pauvres en eau /TM	Répartition	Taux pop./ TM
T1	4 743	15,6%	13,1%	T1	4 743	15,6%	13,1%
T2	5 213	17,1%	17,6%	T2	6 546	21,5%	22,2%
T3	6 951	22,8%	36,4%	T3	8 945	29,3%	46,9%
T4	6 399	21,0%	48,3%	T4	8 784	28,8%	66,3%
T5+	7 182	23,6%	68,4%	T5+	8 474	27,8%	80,7%
Total	30 488	100,0%		Total	37 493	123,0%	
% Abonnés	28,1%			% Abonnés	34,5%		

Hypothèse 3 : Les unités de consommations des ménages

Nos résultats sont présentés sous la forme de tableaux avec une hypothèse basse -HB- et une hypothèse haute -HH- de l'estimation de la pauvreté en eau. Ces hypothèses reflètent le calcul du nombre d'unité de consommation par taille de ménage. En effet, n'ayant pas d'information sur les âges des membres d'un ménage, nous avons retenus deux hypothèses, la première en considérant que les UC de consommation correspondent à celle

d'enfants de moins de 14 ans et la seconde où le ménage est composé uniquement d'adultes.

Annexe 4 : Eléments de chiffrage des dispositifs sur le territoire de la Cacem

CACEM										Répartition de l'effort											
D7										S P E A	C C A S T M	A S C S L O L	fréquence (/an)	Quantité (CCAS)	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max
Mensualisation des factures d'eau à la demande et sur instruction sociale																					
Calcul du coût du dispositif																					
Coûts communs																					
Dossier déjà en cours d'instruction																					
Objectif visé																					
5% 240 abonnés en situation d'impayés																					
Hypothèse de calibrage																					
Plan de dispositif sur: 1 ans																					
Rythme annuel : 240 abonnés par an																					
Coûts attribuables																					
1- Exécution de la décision par le SPEA 1																					
2 - Edition et envoi d e facture 0																					
Sous-total																					
Coût total																					
Heures 119,8 0 0,0 0,0 0,0																					

CACEM																	
D8																	
Tarification sociale de l'eau																	
Calcul du coût du dispositif		Coûts communs															
		1- Coût de développement initial (démarrage)		0,9		0,1				1		1		200		30	
		RSA + déclaratif (Personnes âgés + étudiants)				2- Croisement des fichiers abonnés								40		6 000 €	
		Objectif visé				- bénéficiaires minima sociaux		1				50		30		40	
		18964		Bénéficiaires des minima sociaux		3- Paramétrage de la tarification		1		1		8		30		40	
		Hypothèse de calibrage				Sous-total						Sous-Total		9 240 €		12 320 €	
		Plan de dispositif sur:		1 ans		Coûts attribuables								- €		- €	
		Rythme annuel :		18964		Bénéficiaires des minima sociaux				4- Reprise de BDD, correction factures, etc...		1		379		2%	
												0,30		30		40	
														68 €		91 €	
														91 €		341 €	
														341 €		455 €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	

CACEM																							
D9	Gratuité des 20 premiers m3										Répartition de l'effort												
											S P E A S	C C A T M	A S L S O L	C O L	fréquence (/an)	Quantité (CCAS)	h	Min €	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max
	Calcul du coût du dispositif										Coûts communs												
											Paramétrage de la tarification	1		1	1	8	30	40	240 €	320 €	240 €	320 €	
	Objectif visé																						
	Abonnés domestiques	68437	Total Abonnés	100%																			
	Hypothèse de calibrage										Sous-total												
	Plan de dispositif sur:	1	ans																				
	Rythme annuel :	68 437	abonnés par an																				
	Volumes gratuits	20	m3/ar abonné																				
		1 368 740																					
	Tarif Moyen (Hors Red., TVA, OM)	2,38	Eau potable																				
		2,15																					
											Transfert entre usagers												
	Service d'eau	1									1	20				3 257 601	3 257 601 €	- €	16 288 006 €	- €			
	Service Assainissement										1	20				1 324 256	1 324 256 €	- €	6 621 280 €	- €			
											Sous-total												
	Coût total																						
											Heures	8,0	0	0,0	0,0	0,0							

Annexe 5 : Eléments de chiffrage des dispositifs sur le territoire du SCNA

SCNA	D1	Aide personnalisée à la maîtrise des consommations d'eau	Répartition de l'effort																									
			S P E A	C A T F	C C S M	A S L O	C O L L	fréquence (/an)	Quantité (CCAS)	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max												
		Calcul du coût du dispositif	Coûts communs		- Identification des bénéficiaires		0,5	0,5		1	7	2	30	40	420 €	560 €	2 100 €	2 800 €										
		Objectif visé												- €	- €	- €	- €											
			937 abonnés en situation d'impayés											- €	- €	- €	- €											
		Hypothèse de calibrage												- €	- €	- €	- €											
		Plan de dispositif sur:	5 ans		Coûts attribuables						Sous-total				420 €		560 €		2 100 €		2 800 €							
		Rythme annuel :	187 abonnés par an		D1.1 : Accompagnement individuel																							
		Accompagnement individuel :	10% abonnés par an		- Information - accompagnement personnalisé		1		3		7		0,5		30		40		281 €		375 €		1 405 €		1 873 €			
		Accompagnement groupé :	90% abonnés par an		- Suivi ex-post														- €		- €		- €		- €			
		Taille des groupes:	169 personnes		D1.1 : Accompagnement groupé				1		5		7		2		30		40		2 023 €		2 697 €		10 116 €		13 487 €	
		Nombre de groupes :	34 /an		- Information - accompagnement groupé																- €		- €		- €			
											Sous-total																	
			Coût total								Sous-total								2 810 €		3 747 €		14 049 €		18 733 €			
																			3 230 €		4 867 €		18 249 €		24 333 €			

SCNA																	
D8																	
Tarification sociale de l'eau																	
Calcul du coût du dispositif		Coûts communs															
RSA + déclaratif (Personnes âgés + étudiants)		1- Coût de développement initial (démarrage)		0,9		0,1				1		1		200		30	
Objectif visé		2- Croisement des fichiers abonnés												40		6 000 €	
5445 Abonnés pauvres en eau		- bénéficiaires minima sociaux		1						2		1		50		30	
		3- Paramétrage de la tarification		1						1		1		8		30	
Hypothèse de calibrage						Sous-total								Sous-Total		9 240 €	
Plan de dispositif sur:		1 ans														12 320 €	
Rythme annuel :		5445 abonnés par an														22 200 €	
		4- Reprise de BDD, correction factures, etc...		1						109		2%		0,30		30	
																40	
																20 €	
														26 €		98 €	
														- €		131 €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	
														- €		- €	

Annexe 6 : Eléments de chiffrage des dispositifs sur le territoire du SCCNO

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SCCCNO	D4	Alerte sociale	Répartition de l'effort					fréquence (/an)	Quantité (CCAS)	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max		
			S P E A A	C C A T S	C S S L O	A M O L	C O L											
		Calcul du coût du dispositif	<u>Coûts communs</u>					1	2	1	4	30	40	240 €	320 €	1 200 €	1 600 €	
			1- Identification des bénéficiaires historiques d'aides par le SPEA					1	1	1	1	30	40	30 €	40 €	150 €	200 €	
		Objectif visé	2- Transmission de la liste aux CCAS											- €	- €	- €	- €	
		Hypothèse: 10% des abonnés en difficulté de paiement ayant bénéficié d'une aide	42	abonnés en difficulté de paiement ayant déjà bénéficiés d'une aide					(4- Lancement des procédures de demandes d'aides - D3, D5, D7)					- €	- €	- €	- €	
		Hypothèse de calibrage		<u>Sous-total</u>					<u>Sous-Total</u>					270 €	360 €	1 350 €	1 800 €	
		Plan de dispositif sur:	1 an(s)					<u>Coûts attribuables</u>					<u>Sous-Total</u>					
		Rythme annuel :	42 abonnés par an					3- Information des bénéficiaires potentiels des aides existantes					1	1	42	0,3	30	40
													<u>Sous-total</u>					
													376 €	502 €	1 882 €	2 509 €		
			<u>Coût total</u>										<u>Sous-Total</u>					
													376 €	502 €	1 882 €	2 509 €		
													646 €	1 222 €	4 582 €	6 109 €		

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SCCCNO	D8	Tarification sociale de l'eau	Répartition de l'effort					fréquence (/an)	Quantité	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max	
			S P E A F	C A T M	C S S O	A L O L											
		Calcul du coût du dispositif	Coûts communs	1. Coût de développement initial (démarrage)	0,9	0,1		1	1	200	30	40	6 000 € - €	8 000 € - €	6 000 € - €	8 000 € - €	
		RSA + déclaratif (Personnes âgées + étudiants)		2. Croisement des fichiers abonnés													
		Objectif visé		- bénéficiaires minima sociaux	1			2	1	50	30	40	3 000 € - €	4 000 € - €	15 000 € - €	20 000 € - €	
		2051	Abonnés pauvres en eau	3. Paramétrage de la tarification	1			1	1	8	30	40	240 € - €	320 € - €	1 200 € - €	1 600 € - €	
		Hypothèse de calibrage		Sous-total									Sous-Total	9 240 €	12 320 €	22 200 €	29 600 €
		Plan de dispositif sur:	1 ans	Coûts attribuables										- €	- €	- €	- €
		Rythme annuel :	2051 abonnés par an	4- Reprise de BDD, correction factures, etc...	1			41	2%	0,30	30	40	7 €	10 €	37 €	49 €	
				Sous-total									Sous-Total	7 €	10 €	37 €	49 €
				Coût total										9 247 €	24 650 €	44 437 €	59 249 €
				Heures	288,2	20	0,0	0,0	0,0								

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Annexe 7 : Eléments de chiffrage des dispositifs sur le territoire du SICSM

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SICSM	D1	Aide personnalisée à la maîtrise des consommations d'eau	Répartition de l'effort													
			S P E A A	C C A F	A T M	C S L O	fréquence (/an)	Quantité (CCAS)	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max	
Calcul du coût du dispositif		Coûts communs														
		- Identification des bénéficiaires	0,5	0,5			1	14	2	30	40	840 €	1 120 €	4 200 €	5 600 €	
Objectif visé												- €	- €	- €	- €	
	3913	abonnés en situation d'impayés										- €	- €	- €	- €	
Hypothèse de calibrage		Sous-total														
Plan de dispositif sur:	5 ans	Coûts attribuables														
Rythme annuel :	783 abonnés par an	D1.1 : Accompagnement individuel										- €	- €	- €	- €	- €
Accompagnement individuel :	10% abonnés par an	- Information - accompagnement personnalisé	1				6	14	0,5	30	40	1 174 €	1 565 €	5 869 €	7 826 €	
	78	- Suivi ex-post										- €	- €	- €	- €	
Accompagnement groupé :	90% abonnés par an	D1.1 : Accompagnement groupé					1	14	2	30	40	8 452 €	11 269 €	42 259 €	56 346 €	
Taille des groupes:	5 personnes	- Information - accompagnement groupé					10	14	0,5	30	40	2 113 €	2 817 €	10 565 €	14 086 €	
Nombre de groupes :	141 /an	- Suivi ex-post					1	14	10	30	40		- €	- €	- €	
		Sous-total														
		Coût total														
			Heures	14,0	405	0,0	0,0	0,0								
												11 739 €	15 652 €	58 693 €	78 258 €	
												12 579 €	17 892 €	67 093 €	89 458 €	

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SICSM		Répartition de l'effort																												
D3	Chèque eau curatif	S	P	C	C	A	C	fréquence (/an)	Quantité	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max														
		E	A	T	S	O	L																							
Calcul du coût du dispositif		Coûts communs																												
Bénéficiaire																														
Abonnés en situation d'impayé		- 2- Instruction des dossiers par la Collectivité										1																		
Objectif visé		- 3- Attribution de l'aide et gestion administrative										0,5 0,5																		
												2																		
												1956																		
												0,2																		
												30																		
												40																		
												23 477 €																		
												31 303 €																		
												117 387 €																		
												156 516 €																		
												800 €																		
												120 €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												23 597 €																		
												31 463 €																		
												117 987 €																		
												157 316 €																		
Hypothèse de calibrage		Coûts attribuables																												
Plan de dispositif sur:		Montant du chèque																												
Rythme annuel :		Total										- €																		
Aide moyenne		Eau										- €																		
		Ass.										- €																		
Aide (€/taille de famille)		- 1- Constitution du dossier de demande										63 384 €																		
												49 048 €																		
												35 216 €																		
												31 463 €																		
												176 080 €																		
												120 €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		
												- €																		

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

SICSM	D8	Tarification sociale de l'eau	Répartition de l'effort					fréquence (/an)	Quantité	h	Min €/h	Max €/h	Coût/an Min	Coût/an Max	Coût Total /5 ans Min	Coût Total /5 ans Max	
			S P E A A	C A T S F	C S L O M	A S L O L	C O L										
		Calcul du coût du dispositif	<u>Coûts communs</u>														
		RSA + déclaratif (Personnes âgées + étudiants)	1- Coût de développement initial (démarrage) 2- Croisement des fichiers abonnés					0,9	0,1		1	1	200	30	40	6 000 €	8 000 €
		Objectif visé	- bénéficiaires minima sociaux					1			2	1	50	30	40	3 000 €	4 000 €
		13789 Abonnés pauvres en eau	3- Paramétrage de la tarification					1			1	1	8	30	40	240 €	320 €
		Hypothèse de calibrage											Sous-Total			9 240 €	12 320 €
		Plan de dispositif sur:	1 ans													- €	- €
		Rythme annuel :	13789 abonnés par an													- €	- €
			<u>Coûts attribuables</u>													- €	- €
			4- Reprise de BDD, correction factures, etc...					1			276	2%	0,30	30	40	50 €	66 €
																248 €	331 €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €
																- €	- €

ETUDES DE DEFINITION DE LA POLITIQUE SOCIALE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT